Territoires du Ruanda Urundi . Résidence du Russida .

Secrétariat.

Nº 1938 /Colon.

Objet: Colonisation . Turt

Sec 3.04

Kigali, le 20 septembre 1937.

ASTRIDA 

Monsieur l'Administrateur Territorial ,

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-dessous copie de la lettre Nº 8122 de Monsieur le Gouverneur Général, en vous priant de vouloir bien porter ces dispositions à la connaissance de tous les Colons .

Le Résident du Ruanda

M.Simon.

Monsieur l'Administrateur Territorial de Kigali, Nyanza, Astrida, Shangugu, Kisenyi Ruhengeri, Bimba et Kibungu .

COPIF .

PAR AVION .

Léopoldville, le 26 août 1937

CONGO BELGE GOUVERNEMENT GENERAL Agriculture et Colonisation. Nº 8122/Agri/1643/Colonisation . Objet : Colonisation .

Monsieur le Gouverneur ,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la plupart des colons établis à la Colonie, qui se présentent à l'Office de Colonisation à BRUXELLES pour obtemin certaines facilités à l'occasion de leur retour en Afrique, ignoment qu'une attestation médivrée à votre intervention - attestation énumérant leur activité ou les installations dont ils sont propriétaires - est de nature à faciliter grandement les formulités relatives à leur retour dans la Colonie et , notamment , à les dipenser de la caution reglementaire d'entrée .

Je vous saurais gré de vouloir bien porter ces dispositions à la connaissance des colons .

Pour le Gouverneur Général , Le Vice-Gouverneur Général onsieur le Gouverneur du R m signé: Ermens .